

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 14 février 2019

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 4, 5 et 6 février 2019

2019 V. 26 Vœu relatif au combat pour la démocratie du peuple vénézuélien.

Le Conseil de Paris,

Considérant la situation politique vénézuélienne ;

Considérant la suspension en Octobre 2016 d'un référendum révocatoire par le Conseil national électoral, véritable coup d'état institutionnel opéré par le régime de Nicolas MADURO ;

Considérant qu'en réponse, début 2017, les près de 80% des Vénézuéliens qui soutenaient le processus révocatoire (Chiffres : *étude Datanalisis*) ont pris part à de larges manifestations réprimées dans le sang par la milice bolivarienne du régime ;

Considérant qu'en parallèle, le pouvoir exécutif de Nicolas MADURO a muselé le Parlement, dirigé par l'opposition, en invalidant toutes les décisions votées par les députés ;

Considérant la réélection l'an dernier de Nicolas MADURO largement reconnue comme frauduleuse par les observateurs nationaux et internationaux ;

Considérant que le gouvernement vénézuélien viole sa propre constitution et qu'en conséquence, le parlement élu au suffrage universel constitue la dernière institution démocratique du pays ;

Considérant en effet qu'au palmarès des démocraties établi par les Nations Unies sur la base de son « *indice de démocratie* », le Venezuela est indubitablement un pays autoritaire (classé 134^{ème} sur 167) ;

Considérant par ailleurs que la crise politique s'accompagne d'une crise économique, dont la charge pèse intégralement sur le peuple Vénézuélien ;

Considérant notamment que le pays jadis prospère est désormais frappé par d'importantes pénuries de nourriture et de médicaments, et soumis à une hyperinflation qui devrait atteindre 10 000 000 % en 2019 ;

Considérant que, le 23 Janvier 2019, Juan GUAIDO, Président du Parlement, s'est proclamé Président de la République par intérim, en attendant la constitution d'un gouvernement de transition et la tenue d'élections libres ;

Considérant que cette prise de position a été portée par un large soutien populaire ;

Considérant qu'une fois encore les manifestations ont été réprimées violemment et que plus de 350 personnes ont été arrêtées et 20 abattues, selon la Haut-commissaire aux droits de l'Homme de l'ONU ;

Considérant que l'Union Européenne avait demandé la tenue d'élections sous huit jours, faute de quoi elle reconnaîtrait Juan GUAIDO comme Chef de l'État ;

Considérant que le gouvernement vénézuélien a refusé d'office cette proposition ;

Considérant qu'en conséquence, à l'image de la quasi-intégralité des pays occidentaux, la France a, par la voix du Ministre des Affaires Étrangères, « *apporté notre plein soutien à l'Assemblée nationale vénézuélienne et son président en tant qu'institutions démocratiquement élues* » ;

Considérant par ailleurs que 13 des 14 pays latino-américains ont déjà publiquement exhorté Nicolas MADURO à renoncer à son mandat ;

Considérant qu'il est aujourd'hui primordial de soutenir un retour aux processus démocratiques constitutionnels vénézuéliens ;

Considérant en ce sens la mission universaliste de la Ville de Paris ;

Sur la proposition de Jérôme DUBUS, Alexandre VESPERINI et Christian SAINT-ETIENNE, au nom de l'exécutif,

Émet le vœu :

- Que la Ville de Paris apporte son soutien au peuple Vénézuélien dans son combat face à la dérive autoritaire du régime en place et pour la démocratie.